

Affaires européennes, Défense & Industries

Cette formation courte a pour vocation de permettre l'acquisition de connaissances et de compétences liées aux affaires européennes en matière d'armement et d'industries de défense.

OBJECTIFS

Dans le contexte de la montée en puissance des questions de défense et d'armement au sein des institutions européennes, la formation AEDI a pour objectif de donner des clés de compréhension sur le droit de l'Union européenne et la défense, le processus décisionnel et les interactions entre acteurs, les domaines d'actions de la Commission européenne, le rôle du Parlement européen, les stratégies d'influence déployées par les Etats, les entreprises de défense et les ONG.

PUBLIC

La formation concerne un public d'horizons variés :

- ◆ Administrations centrales et collectivités territoriales.
- ◆ Entreprises.
- ◆ Personnel politique et collaborateurs parlementaires.
- ◆ Forces armées.
- ◆ Organisations et syndicats professionnels.
- ◆ Centres de recherche.

Une formation en partenariat avec :

FONDATION
pour la **RECHERCHE**
STRATÉGIQUE

COMPÉTENCES VISÉES

Les connaissances acquises sont à vocation professionnelle.

- ◆ Maîtriser les fondamentaux du droit de l'UE.
- ◆ Appréhender la portée des actions des institutions européennes en matière d'armement et d'industries de défense ainsi que leurs spécificités.
- ◆ Comprendre les processus décisionnels et les stratégies d'influence des acteurs.
- ◆ Maîtriser la communication publique européenne et ses canaux d'information.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- ◆ Stéphane Rodrigues, maître de conférences à l'École de droit de la Sorbonne, directeur du Master Stratégies industrielles et politiques de défense, avocat au Barreau de Bruxelles.
- ◆ Hélène Masson, docteur en sciences politiques, maître de recherche et responsable du pôle Défense & Industries, FRS.
- ◆ Anne Fort, chef d'unité Defence Industry and Market Policy, DG Defence Industries & Space, Commission européenne.
- ◆ Elise Daniel, docteur en droit de l'UE, Université Paris 1.
- ◆ Edouard Simon, docteur en droit, DG Defence Industries & Space, Commission européenne.
- ◆ Arthur Coudray, architecte capacitair des coopérations européennes, Bureau du développement de la coopération, DGA/SASD.
- ◆ Isabelle Desjeux, responsable des affaires européennes, Safran Electronics & Defense.
- ◆ Krzysztof Uchanski, attaché parlementaire, Parlement européen.
- ◆ Jean-Pierre Devaux, consultant INOVSTRA.



NIVEAU

Expertise

DURÉE

27 heures sur 4 jours

TARIF

Le montant de l'inscription est de 2500€ net de toutes taxes.

Sessions

Deux sessions par an :
début janvier et fin juin

Lieu : FCPS, 21 rue Broca,
Paris 5ème



Jour 1

- 9.00-9.30 **Introduction** (Hélène Masson)
- 9.30-12.30 **Module 1. Compétences et processus décisionnel de l'UE** (Stéphane Rodrigues)
et 14.00-15.30 Sources du droit de l'UE
Acteurs, instruments et procédures
- 15.45-18.15 **Module 2. Défense et droit de l'Union européenne** (Elise Daniel)
La préservation des spécificités de la défense face au développement du droit de l'UE
Le droit de l'UE en soutien de la défense européenne

Jour 2

- 9.00-12.30 **Module 3. Commission européenne et industries de défense** (Hélène Masson)
Profil de la base industrielle et technologique de défense européenne
De la sécurité à la défense ou la construction du lien Commission / Industries de défense
Vers une extension des domaines d'actions : concurrence, R&D, politique industrielle
- Module 4. Le Fonds européen de la défense**
- 14.00-16.30 Thèmes, gouvernance, spécificités, critères d'éligibilité (Anne Fort)
16.45-18.15 Place des Etats et relations administrations - entreprises (Arthur Coudray)

Jour 3

- 9.00-12.00 **Module 5. Canaux d'information et stratégie d'influence** (Isabelle Desjeux)
Stratégie d'influence des Etats et des entreprises, interactions dans le cadre
du processus d'élaboration des projets
- 14.00-18.00 **Module 6. Cas pratiques : montage de projets européens Défense** (Jean-Pierre Devaux)

Jour 4

- 9.30-13.00 **Module 7. Le Parlement européen et les questions de défense** (Krzysztof Uchanski)
Cartographie des partis européens et de leur positionnement en matière de défense
Le levier d'action budgétaire
Le rôle des commissions
- 14.00-16.00 **Module 5 (suite). Canaux d'information et stratégie d'influence** (Edouard Simon)
Fondations, Think Tanks et ONG à Bruxelles : typologie et modalités d'action